NATIONS UNIES





Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement Distr. LIMITÉE

TD/B/55/L.3 25 septembre 2008

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT Cinquante-cinquième session Genève, 15-26 septembre 2008

## ADOPTION DU RAPPORT SUR LA VÉRIFICATION DES POUVOIRS

## Projet de rapport sur la vérification des pouvoirs

- 1. Le Bureau s'est réuni le 23 septembre 2008, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur du Conseil du commerce et du développement, pour examiner les pouvoirs des représentants participant à la cinquante-cinquième session du Conseil.
- 2. Le secrétariat de la CNUCED a informé le Bureau que des pouvoirs, délivrés conformément à l'article 17 du Règlement intérieur, avaient été reçus pour les représentants participant à la cinquante-cinquième session du Conseil.
- 3. Le Président a proposé que le Bureau accepte les pouvoirs des représentants participant à la cinquante-cinquième session du Conseil du commerce et du développement.
- 4. Le Bureau a jugé que les pouvoirs des représentants avaient été présentés en bonne et due forme.

----